

Ma question a trait à la réponse préliminaire donnée en cette Chambre le 8 décembre dernier. Je lui demandais à ce moment-là si le gouvernement avait reçu un rapport du comité ministériel chargé d'étudier le statut des unités de négociations et le bien-fondé des griefs de la CSN, et si le Chambre pouvait s'attendre à une déclaration très prochainement sur le sujet. Le très honorable premier ministre, le 8 décembre, a répondu comme il suit:

La question est à l'étude et j'espère pouvoir faire une annonce sous peu à ce sujet.

Le très honorable premier ministre peut-il aujourd'hui, avant que nous ajournions pour le congé de Noël, faire cette annonce?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je le regrette, mais je ne puis rien dire de plus, en ce moment, sauf que la question est encore à l'étude. Une réunion d'un comité du cabinet a été tenue hier et une autre réunion aura lieu la semaine prochaine. J'espère sincèrement que, lorsque nous nous rassemblerons de nouveau, je serai en mesure de faire une déclaration plus définitive.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LES INSTANCES DE L'ORGANISME «CANADIAN CITIZENS COMMITTEE ON POLLUTION»

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): J'aimerais adresser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Nous dirait-il si lui-même ou son ministère ont reçu un rapport, un mémoire ou des instances d'un groupe qui se désigne sous le nom de *Canadian Citizens Committee on Pollution*?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Pas que je sache, monsieur l'Orateur mais je m'en enquerrai. Qu'il me soit permis de signaler que le comité a d'abord fait des instances auprès du gouvernement de l'Ontario de qui relève, d'une manière générale, le problème de la pollution des eaux dans cette province.

M. Aiken: Une question supplémentaire. Le ministre a-t-il communiqué avec les autorités provinciales pour discuter de la possibilité d'une aide financière concernant la lutte contre la pollution des eaux?

L'hon. M. Pepin: Non, monsieur l'Orateur, pas depuis la conférence sur la pollution qui s'est tenue à Montréal. Comme je l'ai déjà dit, j'espère que les membres du Conseil canadien des ministres des Ressources se réuniront au

[M. Allard.]

début de l'année pour discuter de la question. On me permettra de rappeler que le gouvernement fédéral a déjà accordé une certaine aide pour l'application de mesures contre la pollution, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que du Règlement de l'impôt sur le revenu.

RADIO-CANADA

RUMEURS D'INFILTRATION SÉCESSIONNISTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. E. Régimbal (Argenteuil-Deux-Montagnes): J'ai une question à poser au secrétaire d'État. Il y a quelques jours, l'hebdomadaire *Dimanche Matin* de Montréal, a publié le nom d'employés de Radio-Canada qui sont des membres militants du mouvement séparatiste à Montréal. L'honorable représentante peut-elle nous dire d'abord si elle est au courant de la nouvelle et si l'on a ouvert une enquête pour en vérifier l'exactitude?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir envoyé un exemplaire de l'article d'après lequel un groupe de séparatistes se seraient infiltrés au sein de la Société Radio-Canada. On m'apprend que certains membres de la société cherchent, de fait, à entraver la liberté de parole et d'association. C'est nuisible à notre pays. Je rappelle aux députés qu'en vertu de l'article VIII, paragraphe 3, les employés à temps plein de la Société ne peuvent appuyer publiquement les candidats aux élections, ni se porter eux-mêmes candidats.

A mon avis, une personne employée par Radio-Canada est libre, comme tous les Canadiens, de ses opinions sur le pays. C'est notre droit à tous. Mais quelles que soient ses opinions, elles doivent rester à tout prix absolument objectives et ne pas les exprimer sur les ondes.

LES CÉRÉALES

L'ÉLÉVATEUR DE PRINCE RUPERT (C.-B.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Avant d'aller plus loin, je tiens à dire que son aspect maigre et svelte cache, je le sais, une nature très chaleureuse. (Applaudissements) J'aimerais qu'il le prouve en faisant une déclaration favorable au sujet du grenier-élevateur de Prince Rupert.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, maintenant que le député m'a décrit comme le Cassius de la